


ACCOMPAGNEMENT VAE – DEAES

PARTICIPANTS	PRE REQUIS	PUBLICS CONCERNES
Groupe de 8 personnes maximum	Aucun pré requis n'est nécessaire pour suivre cet accompagnement	Personne travaillant pour une structure d'aide à domicile et souhaitant obtenir le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) grâce à la validation de ses acquis et de son expérience (VAE)

OBJECTIFS :

	<p>Mettre en valeur ses expériences professionnelles</p> <p>Repérer et analyser ses compétences en rapport avec le DEAVS</p> <p>Développer et acquérir des outils d'expression écrite permettant une meilleure construction du dossier</p> <p>Se préparer à l'entretien avec le jury</p> <p>Obtenir un diplôme d'Etat reconnu.</p>
---	--

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Suivi en petit groupe et en individuel.

Travail sur le référentiel et son appropriation.

Aide au repérage de situations clés.

Analyse de pratique professionnelle.

Accompagnement méthodologique et construction de l'écrit.

Préparation à la soutenance orale

Les moyens choisis visent à rendre accessibles les apports théoriques nécessaires, à les intégrer de façon concrète dans la pratique professionnelle ; à mieux appréhender le métier, les responsabilités et les limites de la fonction.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 24 heures répartis selon : ■ 3 sessions de 7 heures et ■ 1 session de 3 heures

Animée par : Formatrice expérimentée, titulaire du DUFA, spécialisée dans le secteur médico-social.

EVALUATION / VALIDATION

Attestation individuelle de formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accompagnement du groupe

- Présentation du dispositif et des travaux à produire,
- Accompagnement à l'identification et le repérage des activités menées et compétences développées au cours de l'expérience,
 - Réflexion sur la notion d'expérience
- Accompagnement dans la planification et la réalisation du travail personnel,

Accompagnement individuel

- Accompagnement méthodologique dans la rédaction du dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury de validation